

Image not found or type unknown



La prescriptions acquisitive d'un terrain ?

Par **keke59**, le **18/05/2008** à **11:48**

bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison depuis 28 ans. l'ancien propriétaire me signale qu'il est resté propriétaire d'une partie du terrain (pelouse) et me demande d'acheter cette partie de terrain. est-il vraiment en droit de le faire ? puis-je contester ?

merci